



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 15 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 15 octobre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEOUX, Joseph BOIVENT, Jean RONSIN, Marc HERVE, Madame Sandrine ROL

Pouvoir : de M. Mangelinck à M. NADESAN

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Valérie FAUCHEUX, Messieurs Philippe BONNIN, Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, Joël SIELLER, André LEFEUVRE, Luc Mangelinck

Assistaient également : Monsieur Jean-Luc OHIER (Suppléant SMPEPCE), Madame Véronique PERRATON SMG35 et MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 04 octobre 2019

**N°19/10/10 Signature des contrats de bassins versants par le SMG35 –
autorisation de signature**

Comité Syndical du 15 octobre 2019

N°19/10/10 Signature des contrats de bassins versants par le SMG35

Dans son règlement financier, le SMG35 demande à être signataire des contrats « Bassins Versants » auquel il participe financièrement. Le comité doit autoriser le président ou les vice-présidents à signer ces contrats, sur la base des engagements financiers déjà votés.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1°) **AUTORISER** le président, ainsi que tout vice-président à signer au nom du syndicat les contrats de bassin versant financés par le SMG35

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 15 Octobre 2019

Le Président,

Auguste FAUVEL

